



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 2 octobre 2024



réponses que peut apporter la société.

L'Observatoire national de la biodiversité, producteur d'indicateurs sur la biodiversité

L'Observatoire national de la biodiversité (ONB) fournit une évaluation scientifique, transparente et neutre de l'état de la biodiversité de toute la France. Un ensemble d'indicateurs est élaboré et actualisé régulièrement suivre l'évolution de la biodiversité, les pressions qu'elle subit et les

Des indicateurs clés pour comprendre et agir

Date d'arrivée des oiseaux migrateurs, évolution du nombre d'espèces exotiques envahissantes par département ou encore nombre d'animations « Milieux humides » proposées lors des grands évènements illustrent la diversité des indicateurs publiés par l'observatoire sur le portail <u>naturefrance.fr</u> (<u>plus de 120</u> à ce jour).

Ces indicateurs souvent territorialisés et agrémentés de nombreux visuels (graphe et carte) couvrent un large éventail de problématiques, tels que la répartition des espèces, l'état de conservation des habitats, la qualité des écosystèmes et les impacts des activités humaines sur la biodiversité. Leur élaboration repose sur un travail scientifique et rigoureux de neuf groupes thématiques d'experts et de partenaires (scientifiques, privés, institutionnels et citoyens), spécialisés dans de nombreux domaines : agriculture, aménagement du territoire, économie, milieux d'eau douce, milieux marins et littoraux, milieux forestiers, milieux humides, nature et connaissance, changements climatiques.

Une gestion éclairée par un partage de connaissances accessible à tous

Que ce soit pour mieux comprendre les enjeux liés à la biodiversité, suivre les engagements internationaux, évaluer l'impact des politiques environnementales européennes et nationales ou apporter un éclairage sur la gestion faite sur les territoires, l'ONB joue un rôle central dans la prise de décisions. Il fournit aux citoyens et aux décideurs publics les informations nécessaires pour orienter leurs actions en faveur de la protection et de la préservation de la biodiversité.

C'est pourquoi l'observatoire attache une grande importance à la transparence et à l'accessibilité de ses

données. Les informations collectées sont régulièrement diffusées sous forme de plaquettes thématiques (forêts, milieux humides), d'articles web sur naturefrance, de rapports (carte des pressions), de posters (mangroves, pontes de tortues marines) ou encore de datavisualisation (cartes dynamiques).

... et de nouveaux indicateurs à venir!

Chaque année, de nombreux indicateurs viennent enrichir le panel d'indicateurs de l'observatoire. D'ici la fin de l'année, 13 indicateurs traiteront de nouveaux sujets : agriculture biologique, températures des lacs, mammifères des milieux humides, pontes de tortues marines, etc.

Des alertes médias seront éditées chaque semaine à cet effet afin de présenter brièvement l'indicateur publié, en lien avec les journées thématiques internationales (journée de la mer le 30 septembre, des poissons migrateurs le 24 octobre, ou du climat le 8 décembre).

A propos de l'ONB

L'Observatoire national de la biodiversité est issu d'un engagement majeur issu du Grenelle de l'environnement de 2007. Il est coordonné par l'Office français de la biodiversité, en partenariat avec le service statistique du ministère de la Transition écologique. Pour plus d'information sur l'ONB, consultez sa plaquette de présentation disponible sur naturefrance (https://naturefrance.fr/publications/lobservatoire-national-de-la-biodiversite-les-chiffres-de-reference-sur-la)

Établissement public de l'État créé le f^{er} janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

https://www.ofb.gouv.fr/

Contacts presse

presse@ofb.gouv.fr